

# FORMULAIRE DE PRE-INSCRIPTION

## Pour l'année scolaire 2022/2023

DATE DE RETOUR DU FORMULAIRE :    /    /

### INFORMATIONS SUR LES PARENTS

	Nom	Prénom	Adresse postale	N° mobile	Adresse mail	Profession
Père						
Mère						

### COMPOSITION COMPLÈTE DE LA FAMILLE

### CHOIX D'INSCRIPTION

	Nom	Prénom	Date de naissance	Classe	Etablissement fréquenté	Nouvelle inscription	Poursuite de la scolarité	Radiation
1 <sup>er</sup> enfant						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2 <sup>e</sup> enfant						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3 <sup>e</sup> enfant						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4 <sup>e</sup> enfant						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5 <sup>e</sup> enfant						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6 <sup>e</sup> enfant						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

En cas de radiation, établissement dans lequel part le (ou les) enfant(s) : \_\_\_\_\_

Visitez notre site internet [www.ecole-saintececile.com](http://www.ecole-saintececile.com) et contactez sans attendre nos directrices par mail pour une rencontre :

- Ecole maternelle et primaire                      Mme Sibylle BOUDET                      [ecolesaintececile@hotmail.fr](mailto:ecolesaintececile@hotmail.fr)
- Collège    Mme Anne-Sophie de VALICOURT                      [direction.saintphilomene@gmail.com](mailto:direction.saintphilomene@gmail.com)

**Les familles dont des enfants sont déjà scolarisés à l'école et/ou au collège doivent rendre ce formulaire au plus tard pour le jeudi 10 février 2022.**

# FORMULAIRE DE PRE-INSCRIPTION

## Pour l'année scolaire 2022/2023

### PARTICIPATION A LA VIE DES ETABLISSEMENTS

L'école et le collège sont gérés par l'Association Education Haute-Savoie (AEHS). Parce que les recettes annuelles ne suffisent pas à couvrir les frais et parce qu'il est important pour les enfants d'observer un lien entre leurs parents et leur établissement scolaire, une **trentaine d'heures bénévoles sur l'année** est demandée aux familles dans des services divers comme l'accompagnement au sport ou la surveillance de la cantine. Ces heures peuvent être réduites si les familles s'engagent dans d'autres missions auprès de l'Association.

### TARIFS ET CONDITIONS FINANCIERES

Retrouvez tout le détail de nos tarifs et conditions financières sur notre site internet [www.ecole-saintececile.com](http://www.ecole-saintececile.com)

En résumé, les coûts mensuels de scolarité standards, applicables sur 10 mois, sont les suivants :

Niveau	Coût de scolarité	Frais de fournitures
PS (le matin seul)	160 €	10 €
PS (à la journée) – CM2	245 €	10 €
6 <sup>ème</sup> – 3 <sup>ème</sup>	295 €	4 €

Le coût de la scolarité est dégressif selon le nombre d'enfants de la même fratrie inscrits au collège et à l'école.

Un tarif réduit est également accordé aux familles non imposables.

Les **frais d'inscription s'élèvent à 80 € / enfant** pour toute nouvelle inscription (non en cas de poursuite de scolarité). Ils ne sont en aucun cas déductibles.

Une **avance de scolarité de 200 € / enfant** (nouvelle inscription ou poursuite de scolarité) est demandée.

Frais d'inscription et avance de scolarité doivent être réglés en 2 chèques distincts (à l'ordre de l'AEHS) remis obligatoirement avec ce formulaire :

- Les 2 chèques seront restitués si l'école ne peut pas proposer de place à l'enfant.
- Ils seront conservés en cas de désistement de la famille après la date du 13/05/2022.
- Dès que l'inscription est confirmée, les frais d'inscription seront dus et non restitués.
- L'avance de scolarité sera encaissée à partir du mois de juillet.

**Les nouvelles inscriptions et poursuites de scolarité seront confirmées au plus tard le vendredi 1<sup>er</sup> avril 2022.**

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
Signature